

Image not found or type unknown



Dette d'assurance voiture

Par **dilo2005**, le **25/03/2014** à **11:52**

Bonjour, une société de recouvrement me réclame une dette d'une assurance voiture de 2009, il reste une petite somme pour clôturer ce dossier, je n'ai eu aucune relance de cette société depuis, dois-je quand même rembourser. Merci pour votre réponse. Cordialement

Par **Ninja**, le **06/07/2014** à **18:00**

Salut, Quand on change de société d'assurances, le nouvel assureur calcule le coefficient applicable à la première cotisation en tenant compte du précédent bonus-malus et des accidents qui se sont produits entre la dernière échéance du précédent contrat et la souscription du nouveau. Puisque vous allez chercher une autre assurance, je te conseille donc de t'orienter directement vers une assurance malus <http://www.xxxxxx>